CHARTE D'ENGAGEMENT DU

KCT Saison 2026 – 2027

En inscrivant votre enfant ou vous-même au karaté club de karaté de Thouaré sur Loire, vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

⊳ Se conformer aux règles et à l'esprit du karaté et du sport en général.

⊳ Respecter les éducateurs et dirigeants ainsi que leurs décisions.

⊳ A l'arrivée au Parc des Sports, accompagner son enfant jusqu'au dojo et s'assurer de sa prise en charge par les professeurs. Si vous n'accompagnez pas votre enfant, le club se décharge de toute responsabilité.

⊳ Encourager son (ses) enfant(s) sans oublier qu'il pratique un sport de combat pour son propre plaisir.

⊳ Avoir un comportement exemplaire vis-à-vis des adversaires, de leurs supporters et des arbitres.

⊳ Respecter les horaires d'entraînement et prévenir les dirigeants ou professeurs en cas d'absence.

⊳ Etre équipé de zoris ou de tongs lors de toute sortie du tatami pour des questions d'hygiène du dojo.

⊳ Apporter une bouteille d'eau pour s'hydrater et les équipements de protection nécessaires pendant le cours.

☐ **J'autorise la prise de vidéos et photos sur lesquelles je pourrais figurer ainsi que mon enfant et leur utilisation pour la promotion des actions du Karaté club de Thouaré.**

Nom et prénom : **Date et signature :**

Nous contacter par la page Facebook, le site internet, par mail : karatethouare@gmail.com, ou

Par téléphone au 06-75-33-50-41